

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 11

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

20 JUL. 2016

L'an deux mille seize, le sept juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 23 juin 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC – MM. CORSAN – FERCHAUD - LORIAUD – PLISSON – QUESSON - RENARD.

Absent ayant donné pouvoir : M. BELOT à M. QUESSON

Délibération N°2016-002-035: Subvention au Secours Populaire de Pauillac pour aider au transport des bénéficiaires vers le Phare de Cordouan

Vu le CGCT;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'attribuer une subvention maximum de 402,20€ au Comité de Pauillac du Secours Populaire Français, correspondant au montant d'un déplacement SNCF Pauillac-Le Verdon pour 30 bénéficiaires. Cette subvention sera versée en une seule fois, sur présentation des justificatifs de transport compostés.

Article 2. d'autoriser Madame La Présidente à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 juillet 2016

La Présidente

Pascale GOT
Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST